



Fiche de données de sécurité

1. Identification

Identificateur de produit : Old Country Ammonia
Usage recommandé : Nettoyant universel
Fournisseur : CP Industries Ltd.
P.O. Box 300
535 Dickson Drive
Fergus, Ontario
N1M 2W8
Numéro de téléphone d'urgence : (613) 996-6666 (CANUTEC)

2. Identification des dangers

Mentions de danger : Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence: Porter des gants de protection et de l'équipement de protection pour les yeux/le visage.
Éviter de respirer les brouillards ou les fumées.
Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se laver soigneusement après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale, régionale, et nationale.

3. Composition/Information sur les ingrédients

Ingrédients dangereux :

Dénomination chimique	Numéro CAS	Concentration (% p/p)
Hydroxyde d'ammonium	7664-41-7	1 – 5

4. Premiers soins

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS provoquer le vomissement. Consulter un médecin si vous vous sentez mal.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur. Consulter un médecin si vous vous sentez mal.

Symptômes d'exposition aiguë:

Contact avec les yeux : Brûlures, rougeur, irrigation des yeux, douleur, perte de vision.

Contact avec la peau : Irritation, rougeur, démangeaison.

Ingestion : Irritation à la bouche, gorge, et estomac.

Inhalation : Irritation du nez, de la gorge, et aux voies respiratoires.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés :

Pour un feu environnant. Les matériaux convenables pour ce produit incluent pulvérisateur d'eau, produit chimique sec, dioxyde de carbone, et mousse d'alcool.

Agents extincteurs inappropriés:

Non disponible.

Dangers spécifiques du produit dangereux et produits de combustion :

Incombustible. Si dans un feu ou chauffé, le contenant pourrait avoir une élévation de pression et se rompre. Pendant un feu des gaz dangereux pour la santé peuvent être formés. Les produits de combustion comprennent oxydes d'azote.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Comme dans n'importe quel feu, porter un appareil respiratoire autonome sous pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou l'équivalent), et de l'équipement de protection complet. Déplacer les contenants hors de la région du feu si possible sans poser de risque. Garder les

contenants frais avec de l'eau pulvérisée. Collecter l'extinction d'incendie contaminée eau et autre médias séparément.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Précautions individuelles : Évacuer immédiatement le personnel aux zones sécuritaires. Garder les gens loin de et en amont du déversement/fuite. Éliminer les sources d'inflammations. Fournir une ventilation adéquate. Ventiler les endroits fermés avant de les rentrer. Porter de l'équipement de protection individuel approprié (Voir la Section 8: Contrôle de l'exposition/ Protection personnelle). Seulement le personnel qualifié et bien protégé doit être impliqué dans les opérations de nettoyages. Le produit peut créer des conditions glissantes.
- Confinement et le nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Créer une digue à l'entour du produit renversé quand possible. Absorber avec un matériel inerte approprié comme de l'argile absorbante et placer dans un contenant fermé pour l'élimination. Éviter la dispersion des matériaux renversés ou le contact avec le sol ou l'entrée dans les voies navigables, les égouts et les tuyaux d'évacuations. Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale, régionale, et nationale. Après la récupération du produit rincer la zone avec de l'eau.

7. Manutention et stockage

- Manutention : Éviter le contact avec la peau, les yeux, et les vêtements. Utiliser de l'équipement de protection individuelle selon les besoins (Voir la Section 8: Contrôle de l'exposition/ Protection personnelle). Se laver soigneusement après manipulation.
- Stockage : Tenir à l'écart de matériaux incompatibles (Voir la Section 10: Stabilité et Réactivité). Tenir à l'écart des acides forts. Conserver dans un endroit frais, sec, et bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôle de l'exposition :

Dénomination chimique	Numéro CAS	Type de valeur	Concentration admissible	Base
Hydroxyde d'ammonium	7664-41-7	TLV-TWA	25 ppm	ACGIH

Contrôles d'ingénierie : Assurer une ventilation appropriée.

Protection individuelle :

Yeux/visage : Lunettes de protection ou lunettes d'anti-éclaboussures chimiques, et masque protecteur.

Peau : Gants de protection résistant aux produits chimiques.

Respiratoire :	Si les limites d'exposition sont dépassé ou si de l'irritation est vécu, de la protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA devrait être porté.
Autre :	Des pantalons long et chandails à manches longues.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide clair et incolore
Odeur :	Ammoniac
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	11,6 – 12,0
Point de congélation :	Non disponible
Point d'ébullition :	Non disponible
Point d'éclair :	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Inflammabilité :	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité :	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité :	Non disponible
Tension de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	0,98
Solubilité :	Complet dans l'eau
Coefficient de partage :	Non disponible
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
Viscosité :	Non disponible

10. Stabilité and réactivité

Réactivité :	Avec matériaux incompatibles.
Stabilité chimique :	Chimiquement stable.
Risque de réactions dangereuses :	Avec des matériaux incompatibles. Polymérisation ne devrait pas se produire.
Conditions à éviter :	Éviter des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles :	Acides forts.
Produits de décomposition dangereux :	Ammoniac.

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition :	
Contact avec les yeux :	Provoque des graves lésions des yeux.
Contact avec la peau :	Provoque une irritation cutanée.
Ingestion :	Provoque de l'irritation à la bouche, gorge, et l'estomac.
Inhalation :	Provoque une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Symptômes d'exposition aiguë:

Contact avec les yeux : Brûlures, rougeur, irrigation des yeux, douleur, perte de vision.

Contact avec la peau : Irritation, rougeur, démangeaison.

Ingestion : Irritation à la bouche, gorge, et estomac.

Inhalation : Irritation du nez, de la gorge, et aux voies respiratoires.

Effets chroniques : Aucun connu.

Estimations Calculées de la Toxicité Aiguë

Voie orale : Non disponible

Par contact cutanée : Non disponible

Par inhalation : Non disponible

12. Données écologiques

Non disponible.

13. Données sur l'élimination

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale, régionale, et nationale.

14. Informations relatives au transport

Pour le transport dans un véhicule routier ou un véhicule ferroviaire :

Classification TMD : Pas réglementé.

15. Informations sur la réglementation

Non disponible.

16. Autres informations

FDS date de révision : le 8 mars 2018